

COMPTE RENDU de Conseil d'École
Année scolaire 2014-2015

École : R.P.I. des Hirondelles

Commune : La Neuville-Roy / Montiers / Wacquemoulin

Date : vendredi 26/07/2015

Horaires : 18h00 → 20h00

Lieu : Wacquemoulin (mairie)

Nom du président : M. Gaudiard

Nom du secrétaire : Mme Levasseur

Nom des participants et qualité :

- M. Gaudiard (directeur La Neuville-Roy), Mme Cauwenberghs (directrice Montiers), Mmes Levasseur, Barat, Derozier, Matéos (adjointes La Neuville-Roy), Mme Delacourt (adjointe Montiers)
- M. Lesueur (Président du syndicat scolaire, retard excusé, arrivée prévue à 19h), M. Pécho (vice-président du syndicat scolaire, maire de Wacquemoulin)
- Mmes Hallot, Faucher, Lephay, Guyard, Tarente (représentantes des parents d'élèves titulaires, école de La Neuville-Roy)
- Mme Bienaimé (représentante des parents d'élèves suppléante, école de La Neuville-Roy)
- Mmes De Carné-Marcein, Mme Levasseur (représentantes des parents d'élèves titulaires, école de Montiers)
- Mme Bayard, M. Mermoux (représentants des parents d'élèves suppléants, école de Montiers)
- Mmes Lebel, Debout (Atsem de l'école de La Neuville-Roy)
- M. Soën (Atsem de l'école de Montiers)
- M. Deneufbourg (maire de Montiers, membre du syndicat scolaire)
- Mme Husak (secrétaire du syndicat scolaire)

Absents excusés :

- Mme Darmon (Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Saint-Just-en-Chaussée)
- M. Michel (maire de La Neuville-Roy)

Absents :

- Mme Tarente
- Mme Bienaimé
- M. Mermoux

Ordre du jour de la réunion :

- 1) Actions et sorties de l'année scolaire 2013/2014
- 2) Informations Hygiène, Sécurité et Fonctionnement des écoles
- 3) Changements pour la rentrée 2015 : syndicat scolaire et écoles
- 4) Équipe enseignantes et effectifs prévus pour la rentrée 2015

Thèmes abordés et décisions prises :

- M. Lesueur, président du syndicat scolaire, ne peut être présent à la première d'heure du conseil d'école car le conseil d'école du RPI Pronleroy / Léglantiers se tient à la même heure. Son arrivée est prévue à 19h.
- De fait, nous inversons les points de l'ordre du jour pour que ceux le concernant de manière privilégiée soient gardés pour la deuxième heure du conseil d'école.

1) Actions et sorties de l'année scolaire 2014/2015

- Sorties :

○ PS/MS et MS/GS :

- 20 avril 2015 : animatrice de la compagnie théâtrale « Théâtre en l'air » pour deux interventions dans les classes : PS-MS le matin et MS-GS l'après-midi : initiation à la marionnette, expression corporelle.

- 22 mai 2015 : sortie pour la journée à Abbeville Saint Lucien = jeux en extérieur, puis spectacle de marionnette à gaines le matin « De pic en plants », pique-nique, danse puis expression corporelle sur deux séquences de la pièce. Journée très réussie.

Coût total 1108 € (21,72 € par élève) répartis en 445 € réglés par la coopérative scolaire et 663 € par le syndicat des hirondelles (13 € par enfant).

○ GS/CP et CP/CE1 :

- 11 juin atelier culinaire en partenariat avec la Communauté de Communes du Plateau Picard : lentilles, boulghour, courgettes, concombres, carottes... salade composée. Intervention de Mme Da Silva.

- 18 juin 2015 : journée à la Sucrierie de Francières. Ateliers sur le goût, le papier recyclé et la fabrication de bonbons. Visite extraction du sucre, locaux extérieur et intérieur. Journée très réussie.

Coût total : 730 € (14,60 € par enfant) = 80 € payés par la coopérative scolaire et 650 € réglés par le syndicat scolaire.

○ CE1/CE2 et CE2/CM1 :

- 22 mai 2015 : journée à Samara. Alternance d'ateliers silex et poterie et de la visite du site et du musée.

Coût total : 1231,50 € (24,63 € par enfant) répartis en 594,50 € payés par la coopérative scolaire et 637 € par le syndicat des hirondelles. Problème de trajet inconnu par le chauffeur de bus et perte de temps, arrivée très en retard sur le site.

- 12 juin 2015 : Spectacle de la compagnie théâtre de la Goulotte dans la salle des associations « La cuisine de Léo » activités autour de la tomate. Danse, chant, cuisine, percussions corporelles...

Coût : 450 € réglés par la coopérative scolaire.

Question de Mme Lephay : pourquoi ne pas avoir bénéficié gratuitement de ce spectacle proposé par la Communauté de Communes du Plateau Picard ? Réponse : parce que le maire de La Neuville-Roy n'a pas inscrit le village sur le planning de ce spectacle. D'où une démarche individuelle des enseignants intéressés.

o CM1/CM2 :

Classe découverte d'une semaine du 08 au 12 juin 2015, à l'Euro Space Center de Transinne en Belgique, sur le thème de l'astronomie.

Partagée avec les CM1/CM2 de l'école de Noyers-Saint-Martin.

Bilan très positif, élèves dans l'ensemble très intéressés et dynamiques (point souligné par l'équipe d'animation du centre). En plus des activités liées à l'astronomie et des objets qu'ils ont construits et pu ramener (fusée à eau, sextant, spectroscopie,...) et des 3 visites non liées à l'astronomie (citadelle de Dinant, domaine des Grottes de Han, château de Bouillon), M. Gaudiard tient à signaler l'apport très important de cette expérience de vie en collectivité.

M. Gaudiard remercie les parents accompagnateurs, ainsi que toutes les personnes qui ont aidé au financement de cette classe découverte (parents de la classe, association « Les Enfants d'Abord », le syndicat scolaire et à travers lui les mairies, ainsi que les institutions qui ont subventionné).

Coût total : 10350 € soit 414 € par enfant, réglés par coopérative scolaire pour 216,02 €, syndicat scolaire 2125 €, familles 4729 €, actions diverses des parents au cours de l'année 2101,20 €, 78,78 € récupérés par le recyclage de cartouches d'encre, et dons Dassault et Conseil Général.

Mme Matéos remercie Mr Gaudiard pour l'information des parents qu'il a mise en place pour ce séjour découverte qui permet aux parents de suivre chaque jour les activités de leurs enfants et être ainsi rassurés.

Au regard de toutes ces activités et sorties, nous souhaitons remercier l'association Les Enfants d'Abord pour leurs actions et le don fait aux écoles en septembre 2014 : 2642,50 pour La Neuville-Roy notamment, soit 21,14 € par enfant (montant identique par élève à Montiers). Sans cet argent nous ne pourrions pas faire spectacles et sorties sans solliciter une participation des familles entre 8 et 12 € par enfant.

• Natation :

- o Retour sur organisation dans le cadre des nouveaux horaires.

Cette année : organisation horaire correcte, même si un peu de retard du bus pour la tournée de ramassage scolaire car c'est le même que le bus de la piscine. Mais qu'en sera-t-il l'an prochain avec les changements d'horaires ? Interrogations ???

- o Bilan palier CE1/CM2 : le bilan est en cours, la dernière séance d'évaluation aura lieu la semaine prochaine.

• Actions :

- o Classe des MS-GS : suivi sur internet du tour du monde d'une élève (Margaux) : découverte des pays, du planisphère, de la mappemonde, contes et histoires locales.
- o Classe MS-GS : projet dents en cours, kits Signal et Colgate en attente.
- o Classe des PS-MS : exposition de 80 photos en mars et de 300 photos mi-juin : prises de vue des enfants en situation dans la classe, les ateliers, la cour, en motricité dans la salle des associations, et lors de la sortie théâtre du 22 mai. Vente de ces photos au profit de la coopérative de la classe simplement pour amortir le coût des tirages papier.

○ CM1/CM2 :

- Évaluations de sciences pour les CM2 : 4 écoles de la circonscription (dont la nôtre) ont participé à cette évaluation menée sur l'Académie d'Amiens. C'est la première fois que notre école y participe.
- Évaluations de circonscription en mathématiques et en français pour les CM2, elles sont doublement intéressantes : 1) pour avoir une vue globale du travail de l'année et 2) pour avoir une vue harmonisée et normalisée sur l'ensemble de la circonscription, notamment pour préparer la présentation des futurs élèves de 6^{ème} aux collèges (Maignelay-Montigny et St Just-en-Chaussée).
- Les parents d'élèves interpellent le conseil d'école au sujet de la double sectorisation de collège de notre école et exposent plusieurs inquiétudes à ce propos (séparation des élèves, visite du collège, accompagnement et suivi des élèves,...). Ils rappellent qu'il est prévu prochainement un regroupement dans un cycle commun CM1-CM2-6^{ème}.

M. Gaudiard explique qu'effectivement la situation est plus compliquée que si nous n'avions qu'un seul secteur de collège. Toutefois, il y a depuis plusieurs années un renforcement des liens entre le primaire et le secondaire, avec des rencontres et des échanges plus fréquents entre professeurs des écoles et du collège. Alors, effectivement si cela pose un problème en termes de temps et de disponibilité et parfois de remplacement pour assister à ces réunions et journées particulières, ce renforcement des liens est une avancée pour fluidifier le parcours des élèves et la liaison école-collège.

Un exemple qui illustre bien cet état de fait : il y a une réflexion actuellement menée avec les professeurs d'anglais de Maignelay pour aider les professeurs des écoles à la mise en œuvre du programme national d'anglais au primaire afin de se rapprocher au mieux de leurs attendus à l'entrée en 6ème. Ce travail intéressant et très porteur permet de faciliter la liaison CM2-6^{ème} quelque que soit le collège (mais certes encore plus pour celui de Maignelay car les professeurs du collège de St Just auraient peut-être une approche et des attentes différentes).

Les parents s'interrogent pour savoir si cette sectorisation peut changer. M. Gaudiard indique avoir déjà fait remonter ce point de manière informelle mais précise que ce dossier relève plus de l'aménagement du territoire que de l'éducation nationale.

2) Informations Hygiène, Sécurité et Fonctionnement des écoles

- Exercices incendies

- À La Neuville-Roy : effectué le mercredi 24/06 de manière inopinée. Exercice pleinement réussi. Tout le monde a bien entendu la sirène et a évacué rapidement et dans le calme. Les améliorations apportées aux alarmes se sont avérées utiles.
- À Montiers : effectué le 21 mai puis un autre le 24 juin. Tout s'est bien déroulé. Sortie rapide et dans le calme.

- PPMS

- À La Neuville-Roy : effectué le mercredi 15/04. Modification par rapport à d'habitude car toute l'école s'est confinée dans un seul bâtiment au lieu de trois précédemment. Cela permet de ne plus avoir besoin de matériel en triple et donc de pouvoir valider tout le versant matériel du PPMS (trousse de premier secours par exemple). Par contre, même si on a pu voir que c'était concrètement faisable grâce à cet exercice (ce qui reste le point essentiel), on se pose la question

de savoir si cela est vraiment la solution idéale (en termes de grande promiscuité des élèves, de trajet préalable d'un bâtiment à l'autre). Les parents s'interrogent également sur le fait que 3 classes soient obligées de sortir de leur local au moment où elles doivent au contraire se confiner. En cas de tempête, par exemple, ce serait un gros risque pour les enfants de devoir traverser la cour pour se rendre dans les deux classes attribuées au confinement.

- À Montiers : effectué le 27 mai. Le confinement s'est bien déroulé, matériel complet, les deux classes se sont regroupées dans la salle sous la classe de Mme Delacourt. Mme Cauwenberghs a dû aussi sortir avec ses élèves pour rejoindre le lieu de confinement, du fait d'une seule malle PPMS disponible pour les deux classes.

- **Circulaire sur les fournitures de rentrée**

Parue comme chaque année, explication et échanges au sujet de la liste de matériel de la circulaire. Chaque enseignant transmettra aux familles une liste raisonnée de fournitures avant les vacances.

Arrivée de Mr Lesueur.

- Les parents d'élèves renouvèlent leur demande de barrières devant l'école de Wacquemoulin pendant l'attente du bus, à moins de pouvoir ouvrir la grille de la mairie pour permettre aux enfants d'attendre le bus dans la cour. Mr Lesueur était au courant de cette demande, en a été surpris et s'est rendu sur place : arrêt de bus couvert, des bacs de fleur... endroit qui semble déjà sécurisé et non sur une artère à forte circulation. Il reste à la charge des parents la surveillance de leurs enfants pendant l'attente de 10 à 15 minutes de l'arrivée du bus. Le même problème se pose à La Neuville-Roy du fait que les parents doivent attendre 20 minutes après le départ du bus pour l'ouverture des portes de l'école. Il en est de même : les parents doivent surveiller leurs enfants et ne pas considérer la rue comme un espace de jeu.

3) Changements pour la rentrée 2015 : syndicat scolaire et écoles

- Nouveau périmètre du syndicat scolaire avec l'intégration de deux nouvelles communes (Pronleroy et Léglantiers) à compter du 01/08/15. Ces deux communes font partie du futur projet de RPC et il semblait bien plus normal de les intégrer dès maintenant dans une même structure.
Au 1^{er} août le syndicat des Hirondelles aura la gestion des classes des cinq communes concernées.
Concentration des structures et adhésion de tous au projet, mais demande du recteur pour que cette fusion soit suivie d'un regroupement par fusion des élèves en pôle maternelle, pôle élémentaire. Les contraintes des locaux spécifiques et des distances n'a pas permis cette fusion en pôles pour le moment.
- Le syndicat de Pronleroy – Léglantiers se retrouvait jusqu'alors dans l'obligation de louer une salle supplémentaire à Angivillers (commune hors du syndicat) pour y scolariser une classe de son RPI.
Grâce au nouveau périmètre du syndicat, cette situation s'arrêtera dès la rentrée 2015 avec l'ouverture d'une 3^{ème} classe à l'école de Montiers (dans le préfabriqué situé dans la cour de l'école qui sera totalement réaménagé). Ceci permet de passer de cinq à quatre écoles avec cette fusion qui est à la base une fusion administrative.
- Les 2 RPI continueront à fonctionner sur la base de 2 RPI distincts avec 2 tournées de car distinctes. L'école de Montiers sera un cas particulier car y seront scolarisés indistinctement des élèves provenant des 5 communes. Les autres écoles fonctionneront sur la base du même périmètre scolaire (à La Neuville-Roy seront scolarisés des élèves domiciliés à La Neuville-Roy-Montiers-Wacquemoulin et à Pronleroy et à Léglantiers seront scolarisés des élèves domiciliés à Pronleroy et à Léglantiers).

- Ce nouveau fonctionnement permet de répartir les élèves dans deux classes à niveau unique sur Montiers avec une classe de GS pure pour Mme Delacourt, et une classe de CP pure pour Mme Wattelle, et enfin une classe de CP-CE1 pour Mme Cauwenberghs.
- Les horaires des écoles et des tournées de ramassage scolaires se retrouvent modifiés.
 - Horaires des écoles :
 - Identiques le matin (8h45 → 11h45 pour Montiers, 8h55 → 11h55 pour La Neuville-Roy)
 - Décalés 10 minutes plus tôt l'après-midi (13h30 → 16h00 pour Montiers, 13h40 → 16h10 pour La Neuville-Roy)

Ces horaires sont rappelés dans le livret d'accueil édité par le syndicat scolaire et qui a été distribué cette semaine à toutes les familles du RPI.

Question des parents d'élèves : cette modification des horaires est-elle due aux bus ?

Réponse de Mr Lesueur : Le conseil général a demandé à plusieurs reprises de ré-étudier les horaires pour les adapter à ceux du collège pour lequel le bus doit faire le transport après celui de La Neuville-Roy.

Les parents d'élèves sont en majorité insatisfaits de cette modification d'horaires avec la réduction de 10 minutes pendant le temps du midi.

Attention : modification par rapport au livret distribué aux familles : le bus sera à 8h25 le matin à La Neuville-Roy et non pas à 8h30 pour une boucle de 30 minutes.

- Questions concernant le périscolaire
Le syndicat garde deux communes accueillant périscolaire et cantine, La Neuville-Roy et Léglantiers. Jusqu'au 31/12/15, le fonctionnement reste le même, mais à partir du 1^{er} janvier 2016 obtention par le syndicat de la compétence pour gérer le périscolaire de Léglantiers.
Dès septembre, uniformisation des inscriptions, facturations, prestations, moyens, repas, tarifs... en gardant les deux structures Léglantiers et La Neuville-Roy pour l'accueil du matin, la cantine le midi et l'accueil du soir. Cantine de La Neuville-Roy = une soixantaine d'enfants. Cantine de Léglantiers : une vingtaine d'enfants.
- Questions concernant la circulation à Montiers du bus JAUNE venant de Léglantiers
Le bus fera demi-tour au niveau des containers pour se garer dans le bon sens devant l'école.
- Questions concernant les coopératives scolaires et les associations de parents
L'école de Montiers aura une coopérative qui recouvrera les 3 classes. Le don fait par l'association Les Enfants d'Abord sera réparti au prorata des enfants domiciliés à La Neuville-Roy, Montiers et Wacquemoulin. La classe d'Angivillers mettra en commun avec la coopérative de Montiers les finances avec lesquelles elle arrivera.
Au niveau des associations « Les Enfants d'Abord » et « 1, 2, 3 soleil » une fusion pourra être envisagée dans l'avenir.
- Questions concernant les futurs conseils d'école et les futurs représentants des parents d'élèves
 - Les textes prévoient que chaque école élise son propre conseil d'école, indépendamment de son appartenance à un RPI (les nouvelles procédures de vote depuis l'an dernier allaient d'ailleurs dans ce sens). Il convient ensuite que chaque conseil d'école se prononce, par vote, sur sa fusion ou non avec un ou plusieurs autre(s) conseil(s) d'école.
 - Il y aura des élections distinctes par école. Chaque école va élire un nombre de représentants des parents d'élèves titulaires égal à son nombre de classe (et éventuellement des suppléants). Pour se prononcer sur la fusion, il y a la possibilité de faire un conseil d'école dédié à cette question avant les vacances de la Toussaint, et d'obtenir un conseil d'école « fusionné » qui pourra se réunir dès après les vacances de Toussaint.

Cette fusion impliquerait un conseil d'école avec douze enseignants, autant de parents élus que de classes, plus les suppléants, les maires, les représentants du syndicat... Suggestion de l'inspectrice : faire un conseil d'école maternelle et un conseil d'école élémentaire.

- Évolution du RPC : aval du Conseil Général permettant prochainement l'arrêté du financement. Réunions de travail en cours pour les subventions. Il est prévu que les parents élus au conseil d'école et les enseignants soient consultants du programme. Concours d'architecte actuellement abouti (20 dossiers retenus sur 80 déposés), reste à réunir le jury pour sélectionner l'architecte apte à faire les plans en rapport avec le cahier des charges. Achats des terrains finalisés en début d'année 2015. Estimation début des travaux fin 2016 avec une durée d'environ 18 mois, donc ouverture possible dans ce cas pour septembre 2018.

4) Équipe enseignantes et effectifs prévus pour la rentrée 2015

- Équipe enseignante actuelle inchangée pour la rentrée prochaine avec arrivée de Mme Wattelle à l'école de Montiers
- Effectifs pour La Neuville-Roy – Montiers :
 - 22 PS / 18 MS / 26 GS / 37 CP / 27 CE1 / 19 CE2 / 24 CM1 / 20 CM2 soit un total de 193 élèves pour 8 classes (moyenne : 24,125)
 - Par classe :
 - 2 classes de PS/MS 11/9 (20) à La Neuville-Roy ; Mmes Barat et Levasseur
 - 1 classe de GS 26 à Montiers : Mme Delacourt
 - 1 classe de CP 26 à Montiers : Mme Wattelle
 - 1 classe de CP/CE1 11/15 (26) à Montiers : Mme Cauwenberghs
 - 1 classe de CE1/CE2 13/12 (25) à La Neuville-Roy : Mme Derozier
 - 1 classe de CE2/CM1 7/19 (26) à La Neuville-Roy : Mme Matéos
 - 1 classe de CM1/CM2 5/20 (25) à La Neuville-Roy : Mr Gaudiard
- L'existence de deux classes de PS/MS sur La Neuville-Roy est liée à la création d'une classe de GS pure à Montiers où sont scolarisés tous les élèves de GS (il n'y a donc plus de GS scolarisés à La Neuville-Roy, contrairement aux années passées) et à une volonté de la part des enseignants. Le double niveau PS/MS est un double niveau qui permet aux élèves de MS d'être moteurs dans la socialisation et l'acquisition d'attitudes d'élèves auprès des élèves de PS.
- Question des parents d'élèves :

Local de Montiers : quels sont les travaux prévus ? Le début des travaux est prévu début juillet 2015. Il s'agira d'une réhabilitation du préfabriqué, avec isolation et parois neuves, création d'un vestiaire, création de sanitaires, ravalement de façade... Objectif fin des travaux 1^{ère} semaine d'août pour ensuite faire le transfert du matériel depuis Angivillers pour aménager la classe.

Le financement des travaux est en totalité assuré par le syndicat et par les 5 communes qu'il compte à présent. La répartition financière a été décidée entre les communes.